SNUipp FSU du Loiret

Orléans le 3 mai 2020

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Depuis les annonces du Premier ministre le 28 avril, qui semblaient remettre en cause celles préalables de notre ministre de l'Education nationale, l'inquiétude et la colère montent légitimement chez nos collègues inspecteur-rice-s et enseignant-e-s du primaire comme chez les parents d'élèves en ce qui concerne une possible reprise des élèves de primaire à partir du 11 mai.

L'absence, à ce jour, d'un protocole sanitaire ,qui ne sera validé nationalement **uniquement** que le 4 mai, et dont la date de présentation et de l'application locale à une semaine d'une supposée reprise n'est pas encore connue, ne fait que renforcer ces sentiments.

Rappelons que **la FSU vous confirme sa demande de tenue d'un nouveau CHSCTD après le 4 mai pour prendre connaissance de ce protocole et de pouvoir en donner un avis** sur la possibilité d'une application locale à 3 ou 4 jours ouvrés d'une possible reprise.

Ce sont les raisons pour lesquelles la FSU vous a interpelé lors du CHSCTD du 30 avril et vous nous avez fournis certaines réponses. Notamment le maintien d'une journée de pré rentrée le 11 mai bien que la FSU vous demande un report et le rallongement de la préparation de cette rentrée, a minima, à une semaine précédent la rentrée des élèves afin de l'organiser au mieux.

Cependant, les dernières informations et outils de communication que vous avez fournis aux Inspections de circonscriptions pour transmettre aux directions et s'adresser aux familles rajoutent malheureusement à ce flou.

Lors de nos différents échanges, nous vous avons déjà évoqués un certain nombre de constats et de demandes. Nous ne reviendrons donc pas dessus pour ne pas rallonger ce courrier. Cependant, nous souhaiterions apporter quelques précisions et ajouter quelques points.

En effet, les directeur-rice-s, déjà extrêmement sollicité-e-s, risqueraient de l'être davantage avec l'organisation de cette supposée rentrée. A ce titre, il n'est pas envisageable de transférer la charge de travail de la classe en distanciel aux décharges de direction afin de les « libérer de leur mission d'enseignement » comme on a pu le lire ici ou là. Le ministre ayant bien précisé qu'il n'y aurait pas de « double mission » pour personne. De plus, il seraient aussi confronté-e-s à un véritable stratagème s'il-elle-s devaient décider seul-e-s, avec la municipalité, de la réouverture ou non de l'école. Il est inacceptable de leur faire porter cette lourde responsabilité . **C'est la raison pour laquelle, nous insistons et confirmons notre volonté de voir se tenir, à distance, des conseils d'écoles extraordinaire cette semaine,** en leur facilitant l'organisation, afin que les principaux acteurs locaux les mieux placés (enseignant-e-s, parents élus et représentants des municipalités), puissent donner leur avis sur la possibilité d'une réouverture ou non et de ne pas laisser les directions isolées.
D'autre part, si nous avons eu aussi quelques précisions du ministère et de votre part concernant les enseignant-e-s (ou leur conjoint) vulnérables qui resteraient à la maison, nous ne concevons pas qu'ils puissent mener un travail en distanciel auprès d'élèves autres que les leurs.

En outre, si vous nous avez confirmé, pour faire suite aux propos de la Rectrice la veille, qu'à partir du 12 mai, dans un premier temps, seuls les CP et CM2 (voire les GS là où c'est possible) rentreraient, il serait bon de le rappeler clairement à tous : inspections comme enseignant-e-s.

En effet, la communication accompagnant votre courrier concernant les niveaux qui seraient accueillis, est malheureusement variable d'une circonscription à une autre et continue ainsi de semer le trouble. Nous savons que les communications ministérielles n'aident pas en haut lieu. Mais ce sont justement les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un cadrage départemental clair et précis pour tou-te-s. Vous vous y étiez engagé lors du CHSCTD. Nous attendons les actes.

Pour finir, nous tenions à rappeler qu'en l'état actuel des choses, pour la FSU une rentrée le 12 mai nous paraît inconcevable dans ces conditions. Elle nous parait même irréalisable en maternelle, quel que soit le niveau, tant, notamment, le respect des gestes barrières semble impossible à faire respecter en permanence chez ces élèves. Et que dire des enfants en situation de handicap ou à problème comportemental qui semblent prioritaires… leur accompagnement ? En ce sens, Le protocole doit être connu puis intégré et adapté à chaque école pour chaque agent-e-s y intervenant. Ainsi, pour la FSU, une organisation et une formation préalables sont nécessaires et doivent être suffisamment longues et adaptées. C'est pourquoi nous continuons de demander le report de cette date avec la nécessité d'un temps suffisamment long d'appropriation et d'organisation du protocole dans chaque école si il y a eu validation de la réouverture en conseil d'école. Pour la FSU, si les conditions sont réunies et validées, dans un premier temps, seul un petit groupe d'élèves d'élémentaire inférieur à 10 en présence de plusieurs adultes peut éventuellement être tenté.

Dans l'espoir d'une écoute attentive et d'actes forts de votre part, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement à un Service Public d'Education de qualité qui doit prioriser, dans cette période, la santé des personnels et des élèves avant toute chose.

Pour le SNUipp-FSU 45

Laurianne DELAPORTE
François MAULARD
Co secrétaires

Pour la FSU 45
Bruno CHIROUSE